

Journées d'étude

« L'évocentrisme en questions : éthique, science et gestion », 17-18 mars 2025

Rémi BEAU¹, Tom SIDAINE², Alain BARCELO^{3*}

¹CNRS, IEEES-Paris, UMR 7618, Paris, France.

²Aix-Marseille Université, CGGG, UMR 7304, 29, avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1, France.

³Parc national de Port-Cros, 181 Allée du Castel Sainte-Claire, BP 70220, 83406 Hyères CEDEX, France.

*Contact : alain.barcelo@portcros-parcnational.fr

Résumé. Le Parc national de Port-Cros (PNPC) a récemment défini sa nouvelle stratégie scientifique. Celle-ci établit les besoins et les priorités d'action dans le domaine scientifique pour le PNPC durant la période 2023-2032. Fruit de la collaboration entre le Conseil scientifique et les services du PNPC, cette stratégie se montre innovante en adoptant une approche évocentrique de la gestion et de la protection de la nature. Récemment théorisée dans le but de renforcer la prise en compte des dynamiques évolutives dans l'écologie de la conservation, cette approche associe des orientations scientifiques et un positionnement éthique et invite à croiser les regards entre les disciplines. Son intégration dans un document cadre pour l'action au sein d'un espace naturel protégé implique également de penser son versant opérationnel. Dans cette optique, le PNPC entend s'appuyer sur des espaces de réflexion collective ouverts à l'ensemble de ses acteurs. L'organisation de deux journées d'étude combinant conférences, ateliers et visites de terrain, dont nous proposons ici la restitution, constitue le premier jalon de cette démarche originale.

Mots-clés : *approche évocentrique, déclinaison opérationnelle, dynamiques évolutives, éthique environnementale, stratégie scientifique.*

Abstract. Workshop "Questioning evocentrism: Ethics, science, and management", March 17-18, 2025. The Port-Cros National Park (PCNP) has recently defined its new scientific strategy. This strategy outlines the scientific needs and priorities for the PCNP for the period 2023–2032. Resulting from collaboration between the scientific council and the PCNP staff, this strategy is innovative in adopting an evocentric approach to nature management and protection. Recently theorized to better incorporate evolutionary dynamics into conservation ecology, this approach combines scientific guidance with ethical positioning and encourages interdisciplinary perspectives. Integrating this approach into a framework document for action within a protected natural area also requires considering its practical implementation. With this in mind, the PCNP aims to rely on collective reflection spaces open to all its stakeholders. The organization of a two-day workshop - combining lectures, discussion groups, and field visits, which we present here-marks the first step in this innovative initiative.

Keywords: *environmental ethics, evocentric approach, evolutionary dynamics, operational implementation, scientific strategy.*

Dans le cadre de la réflexion sur la déclinaison opérationnelle de la nouvelle stratégie scientifique du Parc national de Port-Cros (PNPC), son Conseil scientifique (CS) et le service scientifique du PNPC ont organisé, les 17 et 18 mars 2025, deux journées d'étude consacrées à la notion d'« évocentrisme ». Boussole de cette

nouvelle stratégie (Peirache *et al.*, 2023), l'évocentrisme a été développé initialement comme un cadre théorique en écologie de la conservation, proposant une meilleure intégration des dynamiques évolutives dans la gestion et la protection de la nature (Sarrazin et Lecomte, 2016). Par-delà l'approche scientifique, le terme désigne également une inflexion éthique visant à rendre des degrés de liberté à certains processus évolutifs fortement contraints par des pressions anthropiques (Sarrazin et Lecomte, 2017). Quelles conséquences pratiques l'adoption d'un tel cadre peut-elle avoir pour les activités d'un parc national ? Invite-t-elle à revoir certains plans de gestion ? Appelle-t-elle le déploiement de nouvelles recherches ou de nouveaux suivis scientifiques au sein du PNPC ? Quels jeux de données s'agit-il de construire pour appuyer la démarche ? Si la rédaction de la stratégie scientifique a permis d'apporter des premiers éléments de réponse à ces questions, dessinant des perspectives de gestion et de recherche, sa déclinaison en mesures concrètes requiert de poursuivre plus en avant l'éclaircissement des questions théoriques et pratiques, parfois épineuses, soulevées par l'évocentrisme.

C'est précisément dans cette optique que se sont tenues ces journées d'étude qui ont rassemblé une diversité d'acteurs et d'actrices du PNPC – des membres de son Conseil scientifique, des agents du Parc national, dont sa direction –, mais aussi des chercheurs extérieurs. Une vingtaine de personnes s'est ainsi réunie pour nourrir la réflexion sur l'évocentrisme au sein du PNPC, à travers différents formats (conférences, table-ronde, ateliers et visites de terrain) et contribuer au dialogue entre ses diverses composantes. La première journée s'est déroulée en salle au Forum du Casino, gracieusement prêté par la commune de Hyères, et la seconde sur le terrain, à Porquerolles d'abord, puis sur la presqu'île de Giens. Le programme invitait ainsi à la fois à s'emparer des enjeux théoriques liés à l'évocentrisme, mais aussi à aborder la notion au prisme de l'étude de cas concrets, documentés par des agents du PNPC et des membres de son CS.

Des éclairages théoriques aux questions pratiques, et retour

La matinée du 17 mars s'est ainsi ouverte par trois conférences, se centrant respectivement sur les aspects scientifiques, éthiques et opérationnels de l'évocentrisme. Chacune d'entre elles était suivie d'un temps d'échange avec la salle et avec les personnes présentes en visioconférence. La première intervention, donnée à deux voix, a permis à François Sarrazin (CESCO, MNHN) et à Thibault Genissel (CESCO, MNHN) de présenter les fondements écologiques de l'approche évocentrée, mais aussi les recherches théoriques en cours visant à définir des métriques permettant d'évaluer l'empreinte

évolutive de certaines activités humaines. Dans la seconde contribution, Rémi Beau (iEES-Paris, CNRS) a replacé la proposition éthique portée par l'évocentrisme dans l'histoire récente du développement des éthiques environnementales. Il a souligné à cette occasion la façon dont elle lui semblait associer la volonté de renouer avec les réflexions des années 1970 sur le dépassement de l'anthropocentrisme et sur la reconnaissance de la valeur intrinsèque de certains éléments de la nature, d'une part, et, d'autre part, de renouveler ces approches en les inscrivant dans un cadre évolutionniste. Alain Barcelo (PNPC) a, quant à lui, fait le récit de l'intégration progressive de la notion d'évocentrisme dans le processus de rédaction de la nouvelle stratégie scientifique du PNPC (Peirache *et al.*, 2023). Il a notamment mis en avant la façon dont l'adoption de l'approche évocentrée avait permis de donner à ce document d'orientation sa cohérence d'ensemble.

Cette première session s'est conclue par une table-ronde réunissant François Sarrazin (CESCO, MNHN), Thibault Génissel (CESCO, MNHN), Thierry Tatoni (IMBE, Aix-Marseille Université) et Yves Meinard (CGGG, CNRS). Animée par Tom Sidaine (CGGG, Aix-Marseille Université) et Rémi Beau (iEES-Paris, CNRS), cette table-ronde mettait ainsi en dialogue deux théoriciens de l'évocentrisme avec un écologue et un philosophe dans le but de dissiper, ou au moins d'identifier, les incertitudes épistémologiques ou sémantiques qui peuvent nuire à l'appropriation de l'approche évocentrée. Les échanges ont permis d'envisager plusieurs articulations possibles entre l'évocentrisme et d'autres approches existantes, l'écocentrisme notamment, mais aussi l'approche patrimoniale. La complémentarité de l'approche évocentrée avec d'autres notions directrices des politiques de protection de la nature en France, comme celle de solidarité écologique, a été soulignée.

Les réflexions théoriques de la matinée ont fait place à un après-midi consacré à des ateliers parallèles, centrés sur l'étude de cas pratiques par des sous-groupes réunis dans des salles mitoyennes. Co-animés par un organisateur des journées d'étude et par une personne-ressource du PNPC ou de son CS, ces trois ateliers se concentraient chacun sur un cas distinct. Leur objectif était double. Il s'agissait, en premier lieu, de revenir sur des mesures de gestion ou de protection mises en œuvre au sein du Parc national (e.g. Boudouresque *et al.*, 2020, 2021), pour s'interroger sur les possibles modifications de ces pratiques induites par l'adoption d'une approche évocentrée. Le second objectif était de favoriser l'appropriation de l'approche en donnant l'opportunité à toutes et tous d'exprimer son point de vue sur l'évocentrisme à partir d'un exemple concret. La réflexion collective était guidée par une « fiche-atelier » (annexe 1) indiquant une série de questions liées à la

déclinaison opérationnelle de la stratégie évocentrée.

Le premier atelier, co-animé par Éric Serantoni (PNPC) et Rémi Beau, traitait de la gestion forestière au sein du PNPC. A partir de la présentation par le premier du plan d'accompagnement des dynamiques forestières sur l'île de Porquerolles (PADYF), le groupe était invité à réfléchir à l'identification des pressions anthropiques qui s'exercent ou se sont exercées par le passé sur la forêt porquerolaise et à discuter des choix opérés. S'il est rapidement apparu que les principes de gestion pointaient en direction de pratiques assez largement alignées avec l'approche évocentrée – retour des cycles sylvogénétiques, gradient d'intervention, libre évolution –, leur justification suscitait la réflexion. C'est en effet à l'aune de la théorie des successions végétales, bien plus que sous l'angle de l'évolution darwinienne, que le PADYF a envisagé les dynamiques forestières. Il se montrait d'ailleurs en cela cohérent avec l'approche prédominante de la libre évolution (Sarrazin *et al.*, 2022). L'approche évocentrée pouvait-elle éclairer d'un jour nouveau ce plan de gestion ? Il fallait pour répondre à une telle question essayer d'identifier des dynamiques évolutives susceptibles d'être affectées par la gestion (ou la non-gestion) forestière. Le groupe a porté, en particulier, son attention sur des petites populations d'espèces végétales protégées par des exclos (Ibéris à feuilles de lin, *Iberis linifolia*). Si ces populations ont été historiquement protégées pour des raisons patrimoniales, l'approche évocentrée permet d'intégrer ces dispositifs d'exclos dans une vision de plus long-terme qui verrait le retour des cycles sylvogénétiques recréer naturellement des ouvertures favorables au redéploiement de ces populations. Le succès de l'opération dépend toutefois de la diversité génétique des populations relictuelles, potentiellement soumises à des phénomènes de dérive génétique. L'atelier a ainsi permis d'identifier un premier cas où la mise en place d'un suivi de population pourrait se montrer pertinent sous l'angle d'une protection évocentrée.

Le deuxième atelier était co-animé par Tom Sidaine et Gilles Cheylan. Il traitait du cas du discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*), un amphibien emblématique au sein du PNPC dont les effectifs sont en baisse continue, au point que cela devienne un sujet de préoccupation. Le groupe de travail s'est penché sur les mesures de gestion mises en œuvre par le PNPC pour essayer d'augmenter le recrutement de la population. Il s'est tout particulièrement intéressé aux mesures ciblant le barrage de la Solitude sur l'île de Port-Cros qui combinaient, notamment, l'ouverture des berges, l'effacement des seuils en pierres sèches et la régulation des prédateurs (sangliers, rats noir). Quel regard l'approche évocentrée invitait-elle à porter sur ce plan de gestion ? La protection du

discoglosse sarde peut-elle incarner l'un des points d'appui de la déclinaison opérationnelle de l'évocentrisme ? Après des échanges nourris entre les membres du groupe, il est apparu que ce cas donnait plutôt en creux des informations sur les conditions à réunir pour que la gestion évocentrée d'une population implique une réorientation significative des pratiques déjà existantes. En effet, si l'espèce n'est pas menacée d'extinction du fait de la présence de populations plus abondantes en Sardaigne et en Corse, la responsabilité du PNPC à l'égard de sa conservation est faible. Le cas attire ainsi l'attention sur l'articulation entre les approches patrimoniale et évocentrée. C'est à titre patrimonial plus qu'en raison de ses possibles conséquences évolutives pour l'espèce que la protection du discoglosse sarde au sein du PNPC semble se justifier. Les discussions ont donc conduit les participants à distinguer une approche patrimoniale appuyée sur l'endémisme strict de l'espèce d'une conception de la patrimonialité établie selon l'intérêt culturel de l'espèce indépendamment de son statut légal ou de sa répartition. Selon la première conception, la justification des mesures prises en faveur du discoglosse sarde dépend fortement de sa distinction vis-à-vis de la population corse. En effet, l'espèce se trouverait dès lors dans un statut d'endémisme strict qui justifierait une intervention pour endiguer son déclin. Au contraire, la patrimonialité « culturelle » évoquée lors de l'atelier pourrait se passer de ce statut en considérant l'attachement à cette espèce comme un facteur susceptible de justifier des mesures de préservation. Sous un autre angle, enfin, l'inscription de ce plan de gestion dans un cadre évocentré peut-elle alors se jouer à un niveau plus général au sein duquel elle prendrait une valeur d'exemple, qui, s'il était suivi à l'échelle de l'aire de répartition de l'espèce, aurait cette fois un impact évolutif significatif ? C'est l'une des questions que cette réflexion collective aura permis de faire émerger.

Le troisième atelier, enfin, était consacré à la gestion de la pêche professionnelle au sein du PNPC. Alain Barcelo et Laurence Le Diréach (Aix-Marseille Université) en ont assuré la co-animation. L'histoire du processus de concertation entre le PNPC et les pêcheurs professionnels, qui a abouti à la rédaction d'une charte (Robert, 2013), a été rappelée. Les outils de suivi actuels ont ensuite été décrits. Toutefois, c'est aussi le manque de connaissances scientifiques sur les espèces d'intérêt halieutique qui a été mis en avant. Ces lacunes concernent aussi bien la localisation précise des zones de reproduction, que les dynamiques ou les déplacements des populations. Or, si les observations indiquent qu'un « effet réserve » a lieu dans la partie marine du PNPC, un effort important de recueil de données scientifiques serait nécessaire pour tenter de les objectiver et, dans le même temps, d'envisager la possibilité de suivre les dynamiques évolutives de certaines populations. Deux

axes de questionnement issus des discussions, parmi d'autres, peuvent être mentionnés. Le premier porte sur la possibilité d'identifier des espèces peu mobiles qui seraient donc moins soumises aux flux de gènes entre des populations résidant à l'intérieur et à l'extérieur du PNPC. Le second axe rejoint la proposition précédente concernant la valeur d'exemple des plans de gestion mis en œuvre au sein d'espaces naturels protégés. Celle-ci inviterait à penser des principes de gestion évocentrés, qui s'appuieraient sur la littérature scientifique, en voie de constitution, sur les approches éco-évolutives dans les aires marines protégées, sans nécessairement chercher à mettre en œuvre des suivis systématiques, qui peuvent sembler trop coûteux en temps et en moyens pour le PNPC.

Cette première journée s'est conclue par la restitution en séance plénière des synthèses des trois ateliers, suivie d'un échange avec l'ensemble des participant.e.s. Sans surprise, il est apparu à cette occasion que cette première phase de réflexion collective sur la déclinaison opérationnelle de la stratégie évocentrée avait fait émerger plus de questions que de réponses. C'est ce que le travail de facilitation graphique réalisé par Laurent Berset a clairement mis en lumière par le partage d'une fresque retraçant quelques lignes de force de la journée (Fig. 1).



Figure 1. Fresque sur l'évocentrisme en questions réalisée par Laurent Berset. © Laurent Berset.

L'évocentrisme aperçu depuis le terrain

La deuxième journée d'étude s'est déroulée sur le terrain (Fig. 2). L'objectif était de prolonger les discussions théoriques et pratiques sur l'évocentrisme à partir de la présentation de cas

concrets *in situ*. Le parcours dessiné par Tom Sidaine prenait pour point de départ le port de Porquerolles, puis conduisait le groupe en direction de la plage de la Courtade. En chemin, plusieurs étapes ont permis d'aborder successivement : la question de la gestion de la pêche professionnelle, déjà évoquée durant un atelier ; l'action relative à la mise en place d'une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) à Porquerolles ; la gestion des pressions liées à de nouveaux usages comme ceux que permet le vélo électrique ; la gestion forestière avec le cas du contrôle différencié des eucalyptus et celui de la gestion des arrière-plages ; et, enfin, après un bref repas sur la plage de la Courtade, la participation du PNPC au programme AMMIRARE (Interreg Maritimo) visant à améliorer la résilience du système « dunes-plages-banquettes ». Chacun de ces cas était documenté de façon précise par un agent du Parc national ou un membre de son Conseil scientifique, ce qui permettait ensuite au reste du groupe d'engager la discussion sur les perspectives que l'approche évocentree pouvait ouvrir sur la question. Besoins de données scientifiques, acceptation sociale, compatibilité de l'évocentrisme avec différentes approches patrimoniales, paysagères ou encore écocentree, participation des acteur.trice.s locaux.les sont autant de problématiques qui ont pu être abordées durant cette première partie de la journée.



Figure 2. Réflexions des participants à l'atelier depuis un point de vue sur la plage de la Courtade. © Rémi Beau.

La visite de terrain s'est prolongée dans l'après-midi sur le continent. Deux cas conduisaient en direction du tombolo de la presqu'île de Giens. Le premier était celui de la gestion des pontes des tortues caouannes (*Caretta caretta*) sur la plage de l'Almanarre. Il conduisait à problématiser le niveau d'accompagnement à adopter par le PNPC lorsque des processus écologiques se produisent de façon spontanée et parfois inattendue. Le second exemple portait l'attention sur la question de l'évolution du trait de côte et, en particulier, de la possible disparition du Tombolo ouest (Faget *et al.*, 2021). La description du fonctionnement hydrogéologique du site et un rappel historique sur les différentes activités humaines qui ont contribué à façonner sa morphologie et son écologie ont permis de mesurer la complexité de cet écosystème au cœur d'enjeux sociaux et environnementaux. Ce dernier cas invitait à revenir sur la question de la responsabilité d'un gestionnaire appelé à faire des choix qui peuvent s'avérer favorables à certaines espèces et défavorables à d'autres, tout en composant avec l'histoire des usages et des représentations sociales d'un lieu. Dans ce contexte, plus qu'un modèle de gestion, l'évocentrisme pouvait apparaître comme un horizon qui invitait à replacer les décisions humaines dans un cadre d'action plus général visant sur le long terme à réduire les pressions anthropiques sur un milieu. Un tel horizon invite nécessairement à approfondir les réflexions sur les rapports entre humains et non-humains revus au prisme de l'évocentrisme. Un exercice de composition s'annonce qui devra articuler l'approche évocentrée et les rapports culturels au territoire qui ne s'y conforment pas toujours. La journée s'achevait ainsi sur la plage de l'Almanarre, non sans avoir consacré un dernier temps de parole aux remerciements nombreux adressés à l'ensemble des participant.e.s pour leur implication dans ces deux journées et à l'évocation des prochaines étapes susceptibles de contribuer à la déclinaison opérationnelle de la stratégie scientifique évocentrée du PNPC.

Remerciements. Les auteurs remercient la direction et les agents du Parc national de Port-Cros pour leur contribution à l'organisation et à la tenue de ces deux journées, ainsi que les intervenants extérieurs, les membres du Conseil scientifique, et l'ensemble des services du PNPC pour leurs contributions indispensables. Les auteurs adressent également leurs remerciements à Isabelle Taupier-Lepage et à Charles-François Boudouresque pour leur précieuse relecture.

Références

- BOUDOURESQUE C.F., MÉDAIL F., PONEL P., ASTRUCH P., BARCELO A., BLANFUNÉ A., CHANGEUX T., CHEVALDONNÉ P., CHEYLAN G., LE DIRÉACH L., MARTIN G., MOUSSAY C., PEIRACHE M., PERRET-BOUDOURESQUE M., RUITTON S., TAUPIER-LETAGE I., THIBAUT T., 2020. Species-based or ecosystem-based approaches to conservation practices: lessons from the Port-Cros National Park (South-East France, Mediterranean Sea). *Vie Milieu – Life Environment*, 70 (3-4): 89-112.
- BOUDOURESQUE C.F., BARCELO A., BLANFUNÉ A., CHANGEUX T., MARTIN G., MÉDAIL F., PERRET-BOUDOURESQUE M., PONEL P., RUITTON S., TAUPIER-LETAGE I., THIBAUT T., 2021. Biodiversity management in a Mediterranean National Park: the long, winding path from a species-centred to an ecosystem-centred approach. *Diversity*, 13 (594) : 1-30.

- FAGET D., REVEILLON É., LE DIRÉACH L., ASTRUCH P., 2021. La bordigue de l'étang des Pesquiers (Hyères, France). Approche historique d'une zone humide méditerranéenne (Fin XVII^e-XXI^e s.). *Sci. Rep. Port-Cros Natl. Park.*, 35:197-233.
- PEIRACHE M., BARCELO A., ABOUCAYA A., ALAPHILIPPE M., ALARY F., ARNAUD V., ARNAUD-HAOND S., ASTRUC G., AZZOLINI G., BEAU R., BOILLOT-GRENON F., BONNAMY L., BOUDOURESQUE C.F., CADORET A., CHEVALDONNÉ P., CLAP M., COTTAZ C., DEBIZE É., DUNCOMBE M., FAGET D., GOMEZ M.C., GRAILLET C., GRILLAS P., LAVIOLLE L., LOCHON-MENSEAU S., MARTIN G.J., MÉDAIL F., MELIN-CRAPET H., PENVERNE S., PONCIN D., PRIEUR J.M., SERANTONI É., TANCHOT F., TAUPIER-LETAGE I., VEYRAT M., VICTOR F., 2023. Stratégie scientifique 2023-2032 du Parc national de Port-Cros (Provence, France). *Sci. Rep. Port-Cros Natl. Park*, 37: 335-417.
- ROBERT P., 2013. Évolution de la gouvernance : l'exemple de la pêche dans les eaux du Parc national de Port-Cros. *Sci. Rep. Port-Cros Natl. Park*, 27: 319-324.
- SARRAZIN F., LECOMTE J., 2016. Evolution in the Anthropocene. *Science*, 351 (6276): 922-923.
- SARRAZIN F., LECOMTE J. 2017. Mise en perspective évolutive des éthiques pour les interactions entre humains et non-humains. In : *Quelles éthiques pour les relation humains-biodiversités ? H&B La revue d'Humanité et Biodiversité*, 4. : 133-144.
- SARRAZIN F., LECOMTE J., FRASCARIA-LACOSTE N., 2022. Libre évolution des forêts, de quelle évolution parle-t-on ? *Rev. Forest. Fr.*, 73 : 401-416.

Annexe 1

Fiche atelier « Évocentrisme »

1. Caractériser les enjeux de protection associés au cas présenté.
2. Décrire l'ensemble des pressions anthropiques qui s'exercent sur le milieu ou la population concernés.
3. Évaluer les possibles effets évolutifs des mesures de protection mises en œuvre par le parc.
4. Essayer de quantifier l'empreinte évolutive anthropique liée à ce cas en suivant la méthodologie proposée dans l'approche évocentrée, en distinguant notamment les niveaux micro- et macro-évolutifs ($EvF^{i.y}_{a.x}$)
5. Envisager un nouveau plan de gestion suivant l'orientation évocentrée en précisant les protocoles de suivi scientifique à mettre en œuvre.
6. Décrire le ou les états dynamiques possibles de l'écosystème ciblé en 2030, 2050 et 2100, en imaginant que ce nouveau plan de gestion ait été mis en place.